



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal - Rencontre du 21 mai 2025

DATE : 21-05-2025, 19h00

LIEU : Escalade, pavillon 2

Personnes présentes

Maryse Desroches	Direction
Simon Jomphe	Représentant des parents, président
Sévérine Duranleau	Représentante des parents, vice-présidente
Anik Dupont	Représentante des parents
Ariane Pépin	Représentante des parents, représentante comité de parents
Annie-Monica-Daigle	Représentante du service de garde
Julie Gauthier	Représentante du personnel enseignant
Sylvie GrosLouis	Représentante du personnel enseignant
Caroline Rivard	Représentante du personnel de soutien

Personne(s) absente(s)

Geneviève Maranda	Représentante du personnel enseignant
Kim Girard	Représentante de la communauté

Public

Aucun représentant du public n'est présent.

Numéros de décisions	Sujets	Résumé
1. Bloc formation		
	0.1 Fiches thématiques : Fiche 6 Fiche 7 Fiche 8 Fiche 9 Direction Fiche 10 Fiche 13 Fiche 14 A Fiche 14B Fiche 23	Comme les seuls nouveaux membres font partie du personnel, ils sont invités à prendre connaissance des contenus de formation préalablement à la rencontre. La direction est disponible pour répondre aux questions concernant les contenus lors des rencontres.
	0.2 Capsule 6	
2. Bloc d'ouverture : 19h00		
	1.1. Ouverture de la séance et vérification du quorum	Nous avons quorum.
042-CE-24/25-22	1.2. Adoption de l'ordre du jour	Sur proposition de madame Anick Dupont, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
042-CE-24/25-23	1.3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 mars 2025 et suivis	Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal. Suivis : aucun suivi Approuvé par madame Anik Dupont
	1.4. Période de questions du public	Aucun public.

3. Bloc décision

042-CE-24/25-24	2.1.	Calendrier 2025-2026	Sur proposition de madame Séverine Duranleau, il est proposé d'adopter le calendrier scolaire 2025-2026 tel que présenté par la directrice, madame Maryse Desroches. Approuvé par madame Anick Dupont
042-CE-24/25-25	2.2.	Frais chargés aux parents 2025-2026	Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est proposé d'adopter les frais chargés aux parents par degré présentés par la directrice, madame Maryse Desroches. Approuvé monsieur Simon Jomphe
042-CE-24/25-26	2.3.	Fournitures scolaires 2025-2026	Les listes de fournitures scolaires ont été présentées aux membres du Conseil d'établissement selon les différents niveaux scolaires. Une attention particulière sera portée à la liste du préscolaire 4 ans, qui fera l'objet de modifications au niveau de la mise en page. En effet, afin de faciliter la compréhension de tous, une image illustrant chaque article à acheter sera ajoutée directement à côté de sa description. De plus, la formulation suivante sera clarifiée. La mention « <i>1 paire d'espadrilles (semelles de couleur pâle) au nom de l'enfant</i> » sera remplacée par « <i>1 paire d'espadrilles (semelles de couleur pâle) identifiée au nom de l'enfant</i> », afin de mieux expliciter la consigne. Sur proposition de monsieur Simon Jomphe, il est proposé d'adopter les listes de fournitures scolaires proposées. Approuvé à l'unanimité
042-CE-24/25-27	2.4.	Critères de formation des groupes	Les critères servant à la formation des groupes, révisés par le CPE lors de la rencontre du 7 mai dernier, ont été présentés aux membres du Conseil d'établissement pour adoption. Madame Maryse Desroches a fourni des explications détaillées concernant la possibilité de mettre en place un groupe multiniveau, dans l'éventualité où une telle configuration serait nécessaire pour la prochaine année scolaire. Sur proposition de madame Anik Dupont, il est proposé d'adopter les critères de formation des groupes proposés. Approuvé par monsieur Simon Jomphe

042-CE-24/25-28	2.5.	Horaire du 20 juin 2025	Madame Maryse Desroches nous informe que l'équipe souhaite vivre une activité de kermesse en horaire continu. Ainsi, la journée se terminera à 12h45 pour le préscolaire et 13h00 pour le primaire. Il n'y aura pas de transport à la fin de l'activité. L'autobus passera à l'heure habituelle. Une haie d'honneur aura lieu pour nos finissants de 6^e année. De plus, les parents seront tous invités à venir au traditionnel pique-nique de fin d'année avec leur enfant. Le service de garde sera offert aux élèves ne pouvant pas retourner à la fin de cet horaire continu. Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est résolu à l'unanimité d'adopter la modification de l'horaire du 20 juin 2024. Approuvé par madame Séverine Duranleau
042-CE-24/25-29	2.6.	Concert de musique Sorties aux chutes Montmorency	Le 4 juin prochain, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année de l'école de l'Escalade s'uniront à ceux de 2^e année de l'école de l'Ancrage pour la présentation d'un concert de musique à l'auditorium de l'école secondaire du Phare. Ce concert est rendu possible grâce à la collaboration de madame Claudia Bouchard, enseignante de musique à l'Escalade et de madame Marie-Ève Bérubé, enseignante de musique à l'école du Phare. Ce spectacle est offert gratuitement. Chacun des élèves de ladite chorale a reçu deux billets à offrir aux membres de leur famille. Quelques billets sont encore disponibles. Une boîte sera placée à l'entrée afin de récolter les dons en argent faits sur une base volontaire par les spectateurs. Ces dons serviront à payer le personnel du soutien technique employé lors de cette soirée et à des activités ou du matériel pour les élèves en lien avec les cours de musique. Madame Maryse Desroches mentionne que cette date n'était pas celle choisie par les enseignantes lors de la création de ce projet. Cependant, l'auditorium mis à leur disposition ne leur laissait pas d'autre choix. Ainsi, elle explique qu'il pourrait arriver que des élèves soient absents de la chorale étant donné l'examen du ministère de l'Éducation qui a lieu le lendemain matin, 5 juin, en écriture pour les élèves de 4^e et de 6^e année. Ce même spectacle sera présenté aux élèves de notre école le 16 juin 2025. Les enseignantes de 4^e année proposent une sortie aux chutes Montmorency le 16 juin 2025. Les coûts de cette sortie seront entièrement payés par le programme de <i>Sorties scolaires en milieu culturel</i> dans lequel un montant était encore disponible. Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est proposé d'approuver les sorties proposées. Approuvé par madame Anik Dupont

4. Informations

	3.1.	Communications de la présidence	Aucune communication
	3.2.	Communications du représentant du comité de parents	Aucune communication
	3.3.	Communication de la représentante du service de garde	Madame Annie-Monica Daigle mentionne qu'elle et Geneviève Cantin-Lachance (éducatrice du service de garde) préparent présentement les sorties lors de journées pédagogiques pour l'an prochain. Elle fera approuver ces sorties à la prochaine rencontre du CÉ.
	3.4.	Communication de la représentante de la communauté	La représentante étant absente, il n'y a aucune communication
	3.5.	Communications de la direction ❖ Services 2025-2026	Madame Maryse Desroches commence en remerciant madame Marie-Michèle Cantin, spécialiste en éducation physique, pour l'organisation de la journée des olympiades. Elle tient également à remercier tous les parents bénévoles ayant participé au bon fonctionnement de cette journée, sans qui une telle journée n'aurait pas été possible. Enfin, merci à tout le personnel pour leur implication et toutes nos félicitations aux élèves pour leur superbe participation. Ces olympiades furent un succès! MERCI! Un conférencier-humoriste a fait parvenir aux membres du CÉ un courriel dans lequel il offre une conférence sur la sécurité routière. Bien que la sécurité autour de nos écoles ne soit pas toujours respectée, les membres sont d'avis que d'autres moyens plus appropriés pourraient être mis en place. Madame Desroches fait mention des services pour l'année 2025-2026. Il y a statu quo en ce qui concerne les postes des professionnelles (psychoéducation et orthophonie). Il y a une hausse en orthopédagogie. Ainsi, dès le commencement de la prochaine année, une orthopédaque sera présente pour les élèves du pavillon 2 et une autre pour le pavillon 1. Advenant l'ajout, encore l'an prochain, d'une mesure financière permettant l'embauche de retraités, il pourrait y avoir bonification de ce service durant l'année. Le nombre de postes de technicien en éducation spécialisée sera réduit. Toutefois, les postes qui seront offerts verront leur nombre d'heures bonifié. Le dépôt officiel de ces postes auprès du syndicat aura lieu sous peu.

			Enfin, madame Maryse Desroches annonce aux membres la fin de son mandat à notre école, et ce, dès la fin de la présente année scolaire. Madame Desroches poursuivra son rôle de directrice à l'école Bourg-Royal et du Châtelet lors de la prochaine année scolaire. L'annonce de la nouvelle direction de l'école de l'Escalade a été faite aux membres du Conseil d'établissement. Monsieur Jean-Normand Tremblay, actuellement directeur adjoint à l'école secondaire Samuel-de-Champlain, occupera le poste de directeur de l'école de l'Escalade à compter de la prochaine année scolaire. Remerciements à madame Maryse Desroches Les membres du Conseil d'établissement tiennent à exprimer leur sincère reconnaissance à madame Maryse Desroches pour l'excellent travail accompli au sein de l'école de l'Escalade. Tous soulignent sa grande disponibilité et son engagement constant envers les élèves, le personnel ainsi que les parents. Sa présence bienveillante et son dévouement ont eu un impact positif et durable au sein de la communauté scolaire. Son passage à l'école de l'Escalade a été hautement apprécié de tous. MERCI!
	3.6.	Autres sujets	La circulation autour de nos pavillons La circulation tant au débarcadère qu'autour des écoles est difficile. La sécurité aux abords de nos pavillons n'est malheureusement pas toujours respectée. Plusieurs dépassent la limite de vitesse permise de 30 kilomètres/heure. De plus, régulièrement, des parents se stationnent en double devant les pavillons pour y faire descendre leur enfant. Des appels ont déjà été faits au service de police de la Ville de Québec afin d'avoir une surveillance accrue autour de l'école. Les membres demandent à la direction d'interpeller la policière-école pour une surveillance accrue.
042-CE-24/25-30	3.7.	Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à 8h27. Approuvé par madame Annie-Monica Daigle
	Signature du président		Signature de la direction